



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

LP

Question écrite n° 73017

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les vives préoccupations de nombreux enseignants quant à la suppression éventuelle des classes de 4e technologique. Or ces classes sont une voie de réussite pour des jeunes en difficulté scolaire. Ces élèves, sortis du contexte général, se trouvent valorisés en lycée professionnel, grâce à des équipes enseignantes performantes et des méthodes pédagogiques leur permettant de retrouver le goût des études. Actuellement, les 4e technologiques regroupent 1 100 élèves répartis en 43 divisions dans le Nord - Pas-de-Calais. Ce nombre élevé est le meilleur indice de la nécessité de l'existence de ces classes. Aussi lui demande-t-il s'il ne lui semble pas indispensable de maintenir ces classes, moyen de reprise de confiance pour des jeunes en difficulté scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73017

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 820